AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2027 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2027-2028-2029

EST PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE,

Qu'il y aura une session spéciale du conseil municipal au cours de laquelle le budget 2027 et le programme triennal d'immobilisation 2027-2028-2029 seront adoptés.

Lors de cette session qui sera tenue le 14 décembre 2026 à 18 h 30, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget 2026 et le programme triennal d'immobilisation 2026-2027-2028.

Donné au Canton de Roxton, ce 24 novembre 2026

Caroline Choquette
Directrice générale et
greffière-trésorière